



Garde a vue faut il prendre un avocat

Par **emdisiju38**, le **26/03/2017** à **12:12**

mon fils est en garde a vue depuis 24h il est majeur
dois je prendre un avocat pour avoir des infos et comment en trouver un aujourd'hui dimanche

Par **jacques22**, le **27/03/2017** à **13:27**

Bonjour,

c'est préférable et ils sont gratuits.
il faut en demander un et les policiers devraient retransmettre la demande.
c'est le bâtonnier qui désigne un avocat commis d'office.